

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour AJ 1 2 mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre.
Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		PROFESSEUR DE YOGA		
Nature de l'activité (1)		21 Adhérents	Code activité pour les praticiens médicaux	
N° SIRET		si exercice en société (2) AV	Nombre d'associés AS	
Résultat déterminé (2) :		d'après les règles «recettes-dépenses» AK	d'après les règles «créances-dettes» AL	
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV <input checked="" type="checkbox"/> Taxe incluse CW	
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM <input checked="" type="checkbox"/> Année d'adhésion AN	Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR	
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA		
R E C E T T E S	1 Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①	AA	34 761 100,16 %	
	2 A déduire Débours payés pour le compte des clients ②	AB		
	3 Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés _____) ③	AC	56 0,16 %	
	4 Montant net des recettes	AD	34 705 100,00 %	
	5 Produits financiers ④	AE	1	
	6 Gains divers ⑤	AF	297 0,86 %	
	7 TOTAL (lignes 4 à 6)	AG	35 004 100,86 %	
D É P E N S E S	8 Achats ⑥	BA	127 0,37 %	
	9 Frais de personnel { Salaires nets et avantages en nature ⑦	BB	413 1,19 %	
		10 Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC	2 0,01 %
	11 Impôts et taxes ⑧ { Taxe sur la valeur ajoutée	BD		
		12 Contribution économique territoriale	JY	196 0,56 %
		13 Autres impôts	BS	342 0,99 %
	14 ⑧ Contribution sociale généralisée déductible	BV	1 372 3,95 %	
	15 Loyer et charges locatives	BF	3 410 9,83 %	
	16 Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑨	BW	251 0,72 %	
	17 Entretien et réparations	} TOTAL : travaux, fourniture et services extérieurs	326 0,94 %	
	18 Personnel intérimaire		596 1,72 %	
	19 Petit outillage ⑩		329 0,95 %	
	20 Chauffage, eau, gaz, électricité		926 2,67 %	
	21 Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑪	} TOTAL : transport et déplacements	227 0,65 %	
	22 Primes d'assurances		2 602 7,50 %	
23 Frais de véhicules ⑫ (cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>)	982 2,83 %			
24 Autres frais de déplacements (voyages...)	BK	3 584 10,33 %		
25 Charges sociales personnelles ⑬ : dont obligatoires BT 3 878 dont facultatives BU 986	BK	4 864 14,02 %		
26 Frais de réception, de représentation et de congrès	} TOTAL : frais divers de gestion	573 1,65 %		
27 Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		824 2,37 %		
28 Frais d'actes et de contentieux		244 0,70 %		
29 Cotisations syndicales et professionnelles		987 2,84 %		
30 Autres frais divers de gestion	BY	244 0,70 %		
31 Frais financiers ⑭	BN	86 0,25 %		
32 Pertes diverses ⑮	BP	1		
33 TOTAL (lignes 8 à 32)	BR	19 678 56,70 %		

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION

PROFESSEUR DE YOGA

N° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

21 Adhérents

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB.

4 D É T E R M I N A T I O N	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33)				CA	15 326	44,16 %	
	35	Plus-values à court terme ¹⁶				CB			
	36	Divers à réintégrer ¹⁷				CC	1 078	3,11 %	
	37	Bénéfice Sté civile de moyens ¹⁸				CD			
	38	TOTAL (lignes 34 à 37).....				CE	16 404	47,27 %	
	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)				CF			
	40	Frais d'établissement ¹⁹				CG			
	41	Dotation aux amortissements ²⁰				CH	403	1,16 %	
	42	Moins-values à court terme				CK			
	43	21 Divers à déduire	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine - territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » Hors CICE	AX		
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont abondement sur l'épargne salariale	CT		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO		
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ		
	44	Déficits Sté civile de moyens ¹⁸				CM			
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)				CN	596	1,72 %	
	46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)				CP	15 807	45,55 %	
	47	Déficit (ligne 45 - ligne 38)				CR			
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :			CX	3 499		
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :			CY	406		
			- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :			CZ			
6	Contribution économique territoriale ²³		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :			AU	1 199		
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ^B et ¹² (1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.								
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)	
Modèle(s)	Types (1)			(2)	Type de carburant (3)				
	T		X			6 512			
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B	